

CHARTRE NATIONALE DU STAGE

ENGAGEMENTS DE L'EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE

Je soussigné(e).....

Expert-comptable stagiaire,

de M ou Mme..... , Expert-comptable,

après avoir pris connaissance du règlement du stage, accepte les obligations qui en découlent, à savoir :

- o être loyal et sincère ;
- o participer activement à la vie du cabinet ;
- o exécuter les travaux professionnels qui me sont confiés avec diligence et conscience professionnelle ;
- o respecter les règles de fonctionnement du cabinet et les normes de travail interne ;
- o respecter la clientèle et les règles du cabinet, en application du règlement du stage ;
- o participer régulièrement aux journées de formation organisées par l'IRF ou par le cabinet si les formations internes du cabinet ont été agréées par le Comité national du stage ;
- o utiliser tous les moyens informatiques mis à ma disposition pour ma formation en e-learning ;
- o respecter mes obligations réglementaires dans les délais requis, telles que remise des rapports semestriels de stage et fiches annuelles de stage;
- o me rendre aux convocations de mon contrôleur de stage ou du contrôleur principal du stage ;
- o informer le Conseil régional de toutes modifications de situation intervenant au cours de mon stage qu'il s'agisse d'une suspension, d'un changement de maître de stage, d'une reprise de mon stage avec un nouveau maître de stage, d'un changement d'adresse, etc.

Signature :

Le :

(A établir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire

CHARTRE NATIONALE DU STAGE

ENGAGEMENTS DU MAÎTRE DE STAGE

Je soussigné(e).....

Expert-comptable, maître de stage de

M.....,

agréé par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables de,
après avoir pris connaissance du règlement du stage (en annexe) accepte les obligations qui en découlent,
à savoir :

- assumer le suivi pédagogique du stagiaire, lui donner toutes facilités pour suivre les actions de formation obligatoires dont les formations en e-learning, et se présenter aux examens du DSCG, le cas échéant, et/ou du Diplôme d'expertise comptable ;
- m'engager à participer aux réunions des maîtres de stage organisées par le Conseil régional de l'Ordre ;
- prendre en charge le coût des sessions de formation réglementaires de mon stagiaire prévues par le règlement du stage en vigueur ;
- le soutenir par mes conseils, le guider dans ses travaux ;
- lui donner, dans l'ensemble des disciplines professionnelles, la formation qui doit le rendre apte à exercer la profession et à devenir chef d'entreprise ;
- lui faire faire, le cas échéant, les travaux spécifiques de commissariat aux comptes que nécessite le règlement du stage, ou par l'intermédiaire d'un 2^{ème} maître de stage ;
- le sensibiliser à nos règles éthiques et déontologiques et l'instruire des normes que régissent nos missions ;
- informer le Conseil régional de toutes modifications intervenant dans le déroulement du stage ;
- viser et commenter les rapports semestriels et les fiches annuelles des travaux professionnels, en particulier sur l'évolution technique et comportementale du stagiaire ;
- le conseiller dans le choix de son sujet de mémoire et la rédaction de sa notice.

Signature :

Le :

(A établir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire)

CHARTRE NATIONALE DU STAGE

ENGAGEMENTS DU CO MAITRE DE STAGE

Je soussigné(e).....

Expert-comptable, co maître de stage de

M.....,

agréé par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables de,
après avoir pris connaissance du règlement du stage (en annexe) accepte les obligations qui en découlent,
à savoir :

- assumer le suivi pédagogique du stagiaire, lui donner toutes facilités pour suivre les journées de formation obligatoires dont les formations en e-learning, se présenter aux examens, DSCG le cas échéant, et Diplôme d'expertise comptable en accord avec son maître de stage, salarié autorisé à exercer la profession d'expert-comptable (article 83 ter et quater de l'ordonnance) ;
- m'engager à participer aux réunions des maîtres de stage organisées par le Conseil régional de l'Ordre lors de la première année de suivi de mon stagiaire ;
- le soutenir par mes conseils, le guider dans ses travaux ;
- lui donner, dans l'ensemble des disciplines professionnelles, la formation qui doit le rendre apte à exercer la profession et à devenir chef d'entreprise ;
- lui faire exécuter, le cas échéant, les travaux spécifiques de commissariat aux comptes que nécessite le règlement du stage ;
- le sensibiliser à nos règles éthiques et déontologiques et l'instruire des normes que régissent nos missions ;
- informer le Conseil régional de toutes modifications intervenant dans le déroulement du stage ;
- co signer et commenter les rapports semestriels et les fiches annuelles des travaux professionnels, en particulier sur l'évolution technique et comportementale du stagiaire ;
- le conseiller dans le choix de son sujet de mémoire et la rédaction de sa notice.

Signature :

Le :

(A établir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire)